

## CONDITIONS GENERALES de location :

. Pour toute location, seront envoyés (ou déposés) AVANT le début de celle-ci :

– **fiche de location** à nous faire parvenir signée avec la mention 'bon pour accord' avec

– **frais de livraison** (4 € à 10 € selon l'article) : chèque encaissable dès réception de l'envoi

– **location, montant proportionnel à sa durée** : chèque encaissable dès réception du porte-bébé, cumulable ou non avec celui des frais de livraison

– **caution** : un ou plusieurs chèques correspondant à la valeur (neuve ou occasion) de l'article ; ce chèque ne sera débité qu'en cas d'oubli de retour de votre part\* dans un délai de 8 jours ouvrables au terme de la location ou de détérioration de l'article ou pour vous permettre de prolonger la location ou d'effectuer son achat (cf. l'option achat). Pas de caution déposée = pas de location ...aucune dérogation.

– **frais de retour** (4 € à 10 € selon l'article) : non compris dans la location, à votre charge sauf en cas de relais location trouvé (recherche effectuée à partir de la 'date limite' afin de trouver une personne prenant le relais de la location (frais d'envoi à sa charge)).

– **option achat** : sur votre demande, cette option peut être activée en même temps qu'une location ... sans obligation d'achat jusqu'à la date limite. Lorsque cette option est activée, la caution déposée au début de la location servira au terme de la location à l'achat de l'article loué : l'article ne vous coûtera que sa valeur d'achat + les frais de livraison (possibilité d'encaissement différé en 2 chèques voir 3 si la trésorerie le permet)

– **date limite** : pour toute location, une date limite est précisée. Jusqu'à celle-ci, il n'y a pas d'obligation d'achat : l'option achat peut être activée ou désactivée

Si l'option achat n'est pas activée avant la date limite, le relais location est cherché quelques jours avant la fin de la location ainsi que le dossier de location remis au trésorier.

Si l'option achat est activée avant la date limite, cela veut dire que vous vous engagez à acheter le porte-bébé loué à la fin de location en respectant les modalités de paiement initialement prévues.

Donc, **prenez soin de respecter cette DATE LIMITE ou de demander sa modification LORS de l'établissement de la fiche de location ou AVANT cette date.**

- **date de retour** \*: à respecter sauf avis contraire de notre part (dans le cas d'un relais location)

- **encaissement différé** :

En cas d'achat, vous souhaitez régler en 2 ou 3 fois ? Des frais de gestion de 3€ par mois de règlement différé sont demandés dès le début de la location : versement à effectuer avec la location. Idem pour les locations de 2 mois (8 semaines) suivies d'un achat : frais de gestion de 3€ pour chaque mois de règlement différé.

**Toute adhésion 'membre actif branche portage' permet soit :**

- **une seule remise annuelle de 4€ : applicable à la location avec option achat**

- **une remise pouvant aller de 1 à 4 € pour une location sans option achat selon sa durée.**

. Tout porte-bébé vendu ou loué par l'Arbre à Koalas restera la propriété de l'Arbre à Koalas association loi 1901 tant que celui-ci n'aura pas été réglé dans sa totalité en cas d'achat ou renvoyé\* sans détériorations en cas de location.

. Les frais de toute procédure engagée par l'Arbre à Koalas pour impayé ou pour toute autre raison (perte du porte-bébé, détérioration ...) seront à la charge du destinataire de cette procédure.